

COMMUNIQUE DE PRESSE

Rennes, le 27 janvier 2021



APRES AVOIR VACCINÉ PRES DE 6 000 PERSONNES, DANS LE CONTEXTE DU NIVEAU 2 DU PLAN BLANC, LE CHU ORGANISE AVEC LA VILLE DE RENNES LE TRANSFERT DES RENDEZ-VOUS DE SES CENTRES DE VACCINATION EXTERNES VERS LE CENTRE DE VACCINATION DE LA VILLE DANS LES LOCAUX DU LIBERTÉ A COMPTER DU JEUDI 28 JANVIER : TOUS LES RENDEZ-VOUS SERONT HONORÉS

Une mobilisation exceptionnelle du CHU dans la campagne de vaccination

Dès le 6 janvier, un centre de vaccination externe sur le site de Pontchaillou, exclusivement réservé à la vaccination des professionnels de santé libéraux, des pompiers et des aides à domicile de + de 50 ans a été ouvert, élargi aux personnes de + de 75 ans dès leur inclusion dans la stratégie nationale (18 janvier), puis aux personnes à très haut risque. Un second centre de vaccination, sur l'hôpital Sud a également été ouvert à ces publics prioritaires.

Le CHU a également engagé la vaccination de ses 200 professionnels de + de 50 ans avec la création d'un troisième centre de vaccination (Pontchaillou au sein du service de santé au travail) en complément de celui de l'hôpital Sud recevant aussi les professionnels du CHU. 1 118 professionnels du CHU de + de 50 ans sont été vaccinés au 25 janvier.

Ces 3 centres, dont le fonctionnement repose depuis le départ quasi exclusivement sur les équipes médicales et paramédicales du CHU, ont permis la vaccination de près de 6 000 personnes depuis leur ouverture, dans le respect des priorités définies par le Ministre de la Santé et du nombre de doses délivrées par l'ARS Bretagne.

Par ailleurs, 80 patients à risque grave hospitalisés ou consultants ont d'ores et déjà été vaccinés. Le CHU conserve une offre de vaccination sur le site de Pontchaillou afin de permettre la poursuite des opérations de vaccination de ses professionnels conformément aux priorités définies au plan

Au 25 janvier, 5 869 personnes vaccinées au CHU, dont :

- 2168 personnes de + de 75 ans vivant à domicile,
- 1 798 professionnels de santé libéraux,
- 1118 professionnels du CHU,
- 30 personnes à très haut risque (8 du CHU - 22 à domicile)
- 147 résidents en USLD/EHPAD,
- 72 patients hospitalisés au CHU de + de 75 ans.

national : près de 1 000 professionnels de + de 50 ans exerçant au CHU sont encore éligibles à la vaccination alors que le CHU prend en charge près d'une centaine de patients COVID et doit faire face à plusieurs clusters internes.

De plus, la pharmacie du CHU assure également quotidiennement le stockage, la conservation et l'approvisionnement des vaccins anti-Covid pour 19 établissements, les centres hospitaliers publics et privés du département, les EHPAD, unités de soins longue durée, et l'ensemble des centres de vaccination ambulatoires du département (40 structures). En Ille-et-Vilaine, 18 589 personnes ont ainsi été vaccinées au 24 janvier.

Face à la montée en charge de l'activité COVID et non COVID, et dans le cadre du niveau 2 du plan blanc, le CHU doit recentrer les équipes médicales et paramédicales sur la prise en charge des patients

Au regard de la hausse continue de l'activité Covid et non Covid du CHU, de l'augmentation de l'absentéisme médical et non médical lié aux clusters (plus de 500 professionnels ont été contaminés par la Covid 19 depuis le début de la crise , le CHU concentrant la majorité des patients COVID de la région), et de l'augmentation des taux d'incidence en Ille-et-Vilaine et à Rennes, **il est devenu indispensable de redéployer les équipes du CHU (soit 4 lignes de vaccination) mobilisées pour le fonctionnement des 2 centres externes de vaccination sur la prise en charge des patients du CHU.**

Les rendez-vous pris dans les centres de vaccination externes du CHU sont systématiquement transférés vers le centre de vaccination Liberté

En accord avec l'ARS Bretagne, le CHU a donc travaillé activement avec les services de la Ville afin de transférer les 6 000 RDV d'ores et déjà inscrits pour les prochaines semaines dans la plateforme Doctolib du CHU vers le centre de vaccination installé par la Ville de Rennes dans les locaux de la salle du Liberté en centre-ville (1 esplanade Charles de Gaulle à Rennes). Cette opération de transfert, validée par l'ARS, est rendue possible grâce à l'accord et la mobilisation des services de la Ville et des équipes du CHU dans délais particulièrement courts. Tous les rendez-vous préalablement fixés seront honorés, même si aucun nouveau rendez-vous n'a pu être délivré sur Doctolib depuis le jeudi 14 janvier à 12h dans les centres du CHU compte tenu de la quantité des doses délivrées par le niveau national.

Les transferts des rendez-vous des centres de vaccination externes du CHU (Pontchaillou ou hôpital Sud) vers le centre de vaccination de la ville **au Liberté démarrent le jeudi 28 janvier**.

Tous les rendez-vous seront honorés. La majorité d'entre eux sera maintenue sur le même créneau (jour/date) au centre de vaccination du Liberté. Une minorité sera reprogrammée sur des créneaux proches pour tenir compte des modalités d'organisation différentes (amplitude horaire différentes entre les centres externes du CHU et celui du Liberté).

Toutes les personnes dont le rendez-vous a été pris au CHU recevront un SMS confirmant leur rendez-vous ou seront prévenues par téléphone par le CHU.

Pour rappel, les personnes ne disposant pas de rendez-vous ne doivent pas se rendre directement au centre de vaccination.

L'accueil au Centre de vaccination de la ville du Liberté (ville de Rennes) en pratique

Le centre de vaccination du Liberté est ouvert du lundi au vendredi, de 8 h (10h le lundi) à 19 h (dernier créneau de rendez-vous à 18 h 30).

La vaccination se déroule en 4 étapes : enregistrement administratif, consultation d'un médecin, vaccination, observation post-vaccinale, et dure en moyenne 30 minutes.

Venir en métro : arrêt station Charles de Gaulle.

Venir en voiture : le stationnement automobile est gratuit sur la place Charles de Gaulle.